

# TROPHÉE Vétérans

## Jean-Marc GASNOT

---

### Règlement particulier



Rédacteur	Date de rédaction	Version	Date de validation
CLCA	14.12.2023	N°1	19.12.2023

## Table des matières

<b>1. GÉNÉRALITÉS.....</b>	<b>3</b>
<b>2. OFFICIELS TECHNIQUES.....</b>	<b>3</b>
<b>3. INSCRIPTIONS.....</b>	<b>3</b>
<b>4. CONVOCATIONS.....</b>	<b>3</b>
<b>5. VOLANTS.....</b>	<b>4</b>
<b>6. GESTION DE LA COMPETITION.....</b>	<b>4</b>
<b>7. LES JOUEURS.....</b>	<b>4</b>
<b>8. LES TABLEAUX.....</b>	<b>4</b>
<b>9. DÉROULEMENT DU TOURNOI.....</b>	<b>5</b>
<b>10. LES FORFAITS.....</b>	<b>5</b>
<b>11. DIVERS.....</b>	<b>5</b>

## 1. GÉNÉRALITÉS

- ❖ Le tournoi déclaré sous un numéro spécifié dans l'annexe 1, se déroulera selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.
- ❖ Le tournoi est organisé avec 3 catégories d'âge séparées :
  - V1 et V2
  - V3 et V4
  - V5 à V9
- ❖ Les tableaux de Simple Homme, Simple Dame, Double Hommes, Double Dames et Double Mixte sont ouverts.
- ❖ Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.
- ❖ Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge arbitre muni d'un justificatif écrit.

## 2. OFFICIELS TECHNIQUES

- ❖ Les décisions du Juge Arbitre désigné sur la compétition seront sans appel. Il sera compétent pour prendre toutes décisions dans l'intérêt du tournoi.
- ❖ En fonction du nombre de terrain un ou des juge(s) arbitre(s) adjoint(s) sera ou seront présents.

## 3. INSCRIPTIONS

- ❖ Les frais d'inscription sont fixés par la ligue des Pays de la Loire et notifiés sur l'annexe 1.
- ❖ La date limite d'inscription est précisée à l'annexe 1.
- ❖ Les inscriptions sont prises par ordre d'enregistrement sur le site Badnet ou EBad avec une priorité aux licenciés de la ligue des Pays de la Loire.
- ❖ Les inscriptions et le paiement (par carte bleue) se feront obligatoirement sur badnet ou sur l'application Ebad. Aucune inscription ne sera possible par mail ou par téléphone.

## 4. CONVOCATIONS

- ❖ Les convocations seront disponibles sur Badnet et adressées via Badnet quelques jours avant la date du tournoi.
- ❖ Les joueurs(ses) seront convoqués une heure avant le début de leur premier match.

## 5. VOLANTS

- 🚩 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord les volants officiels seront ceux précisés à l'annexe 1. Ces volants seront en vente dans la salle le jour du tournoi.

## 6. GESTION DE LA COMPETITION

- 🚩 La gestion du tournoi sera effectuée sur le logiciel Badnet.

## 7. LES JOUEURS

- 🚩 Tout participant devra être en règle avec la FFBaD, être en possession de sa licence de la saison en cours, le jour de la clôture des inscriptions et ne devra pas faire l'objet d'une suspension.
- 🚩 Le tournoi est ouvert aux licenciés vétérans V1 à V9 avec des classements de N2 à NC quelle que soit l'implantation géographique de leur club.

## 8. LES TABLEAUX

- 🚩 Les tableaux de simple et mixte auront lieu le samedi.  
Les tableaux de double dame et double homme auront lieu le dimanche.
- 🚩 Le tirage au sort et la confection des tableaux seront organisés à la date indiquée sur l'annexe 1 qui sera également la date de prise en compte du CPPH.
- 🚩 Aucune série préalable sera déterminée. Pour chaque catégorie d'âge et tableau, les joueurs seront répartis en fonction de leur CPPH dans les différentes séries par le comité d'organisation, afin que chaque série soit la plus homogène possible.
- 🚩 Les joueurs ne peuvent s'inscrire que sur 2 tableaux. La combinaison simple-mixte ne sera pas autorisée.
- 🚩 Tous les tableaux se dérouleront sous forme de poules en fonction du nombre d'inscrits. Elles seront suivies par une phase finale en élimination directe. Les têtes de séries seront désignées par le Juge arbitre avec l'aide du CPPH de la FFBaD à la date du tirage au sort mentionnée dans l'annexe 1.
- 🚩 Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins classé.
- 🚩 Les organisateurs, en accord avec le Juge-Arbitre, se réservent le droit de fusionner deux catégories d'âges et/ou deux séries si l'une d'elle est insuffisamment représentée. Ils pourront également modifier les poules et/ou les tableaux le jour du tournoi et prendre toute autre mesure nécessaire au bon déroulement du tournoi.

## 9. DÉROULEMENT DU TOURNOI

- ❖ Tout joueur doit pointer à la table de marque dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation, et ce, chaque jour de la compétition à laquelle il est convoqué.
- ❖ En cas de retard, le joueur doit prévenir l'organisateur sous peine d'être déclaré forfait lors de son 1<sup>er</sup> match.
- ❖ Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la raison et la durée, doit avoir l'accord du juge-arbitre et avertir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- ❖ Les matchs seront auto-arbitrés sauf désignation d'un arbitre par le Juge Arbitre.

## 10. LES FORFAITS

- ❖ Tout joueur connaissant son indisponibilité aux dates du tournoi doit en faire part à l'organisateur au plus vite.
- ❖ Après publication des tableaux, un joueur forfait pour des raisons de forces majeures peut être remplacé dans les conditions mentionnées au RGC à l'article 3.2.5.2. Le joueur doit envoyer dans les 5 jours suivant la compétition, un justificatif à la Ligue des Pays de la Loire, ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.
- ❖ Le remboursement des droits d'inscription est accordé pour les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort ou pour annulation d'un tableau. En cas de forfait après le tirage au sort, ils ne sont pas remboursés sans justificatif.

## 11. DIVERS

- ❖ Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, d'incident ou d'accident sur les lieux de la compétition.
- ❖ Tout joueur est susceptible d'être pris en photo durant le tournoi, il pourra alors apparaître sur le site de la ligue, du club ou dans la presse locale.